

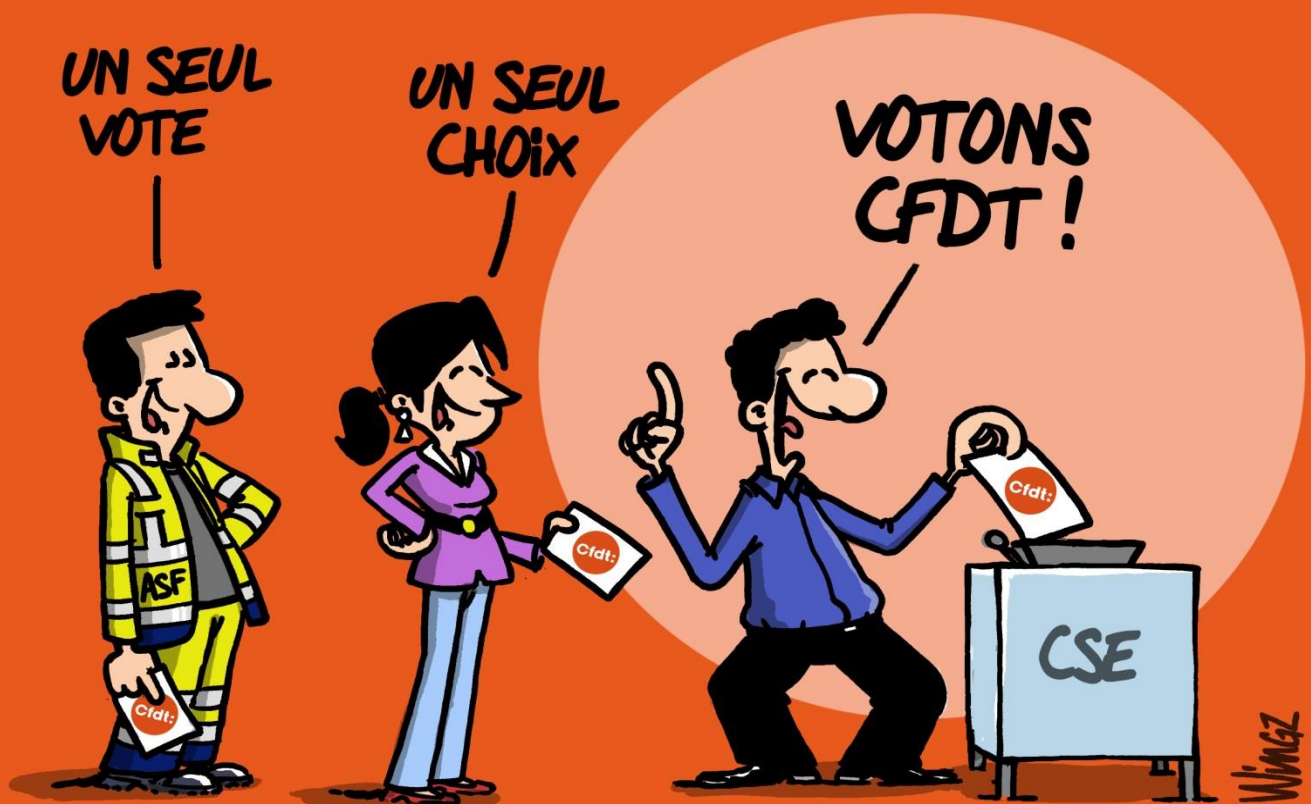


# TOUTE LA DIFFERENCE

Autoroutes du Sud de la France

**LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
SONT SIMPLIFIÉES**

**DP + CHSCT + CE  
=  
CSE\***



**\* COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE : À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020,  
LE CSE REMPLACERA LES 3 INSTANCES CE, DP ET CHSCT.**

# VOTEZ POUR VOUS

## La CFDT défend vos intérêts



Fabrice BERGERY  
Délégué Syndical Central  
CFDT ASF

La récente « loi travail » a donné naissance au **Comité Social et Economique**. Pour la première fois, vous allez donc élire vos représentants au **CSE**.

Cette nouvelle instance fusionnera les anciens DP, CHSCT et CE. Un seul élu aura dorénavant plusieurs prérogatives, son rôle sera déterminant...votre choix également, puisqu'il se fera pour un mandat de 4 ans. C'est pourquoi, dès la parution des décrets instaurant cette nouvelle instance, la CFDT ASF a formé ses militants afin d'entrer sereinement dans cette nouvelle ère.

Les règles désormais en vigueur vont considérablement modifier le dialogue social dans l'entreprise. Celles sur la **représentativité syndicale** auront des conséquences importantes : ainsi, pour qu'un accord soit applicable, il faudra que les syndicats signataires cumulent plus de 50% de représentativité (contre 30% auparavant). Néanmoins, ceux totalisant à minima 30% pourront vous consulter par référendum ; vous deviendrez alors les derniers juges de paix. Mais seuls les syndicats responsables et pragmatiques auront le privilège de pouvoir vous solliciter : la CFDT souhaite et doit être l'un de ceux-là. L'opposition dogmatique (trop souvent stérile) ne suffira plus, il faudra être réaliste et force de proposition afin de faire évoluer favorablement nos conventions et acquérir de nouvelles avancées.

Par son positionnement pragmatique et réformiste, la CFDT est depuis cette année le premier syndicat en France (public et privé). Avec une représentativité de 25%, nous sommes aujourd'hui la seconde organisation syndicale sur ASF.

Comme vous pouvez le constater, la représentativité d'un syndicat aura encore plus d'importance qu'auparavant. Votre vote en est donc encore plus déterminant.

[www.cfdt-asf.fr](http://www.cfdt-asf.fr)



La CFDT est active dans vos 8 établissements

# NOS PROCHAINES ACTIONS

La négociation est et restera dans notre ADN, nous l'assumons. En cette période électorale, la CFDT ne donne pas dans la promesse utopique. Nous portons vos revendications et pour les faire aboutir une **représentativité de 30% sera le seuil minimum !**

**Pour atteindre les objectifs listés ci-dessous, la CFDT doit peser davantage.**

- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Lors des élections 2017, en plus de la 1<sup>ère</sup> médaille du travail (20 ans de travail dont 12 ans d'ASF), la CFDT revendiquait des gratifications supplémentaires pour vos 30, 35 et 40 ans de carrière. A force de pugnacité et par un compromis nécessaire lors de la NAO 2018, vous bénéficiez désormais d'une prime supplémentaire de 1408€ nets d'impôts (30 ans de travail dont 20 chez Vinci Autoroutes), qu'il nous faudra pérenniser dès 2021. Ce sera alors l'occasion pour la CFDT de faire part de ses prétentions pour les deux dernières médailles du travail (35 et 40 ans de carrière).
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Déjà considéré comme un avantage majeur, le **CET** (Compte Epargne Temps) peut encore évoluer favorablement : nous demanderons l'ouverture d'une négociation d'un avenant élargissant les possibilités d'épargne (jours ou primes) en plus de celles éligibles aujourd'hui. Il existe également des pistes concernant les abondements, ou également la possibilité d'utiliser le CET en temps partiel pour les fins de carrière.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Les salariés de la **Structure** demeurent « les oubliés » des négociations. Consciente de ce triste constat, la CFDT demande depuis 2 ans une revalorisation de cette filière. Ainsi, lors de la NAO 2019, nous avons revendiqué une enveloppe supplémentaire de 1% : syndicalement isolée, nous n'avons pu obtenir gain de cause malgré l'attitude favorable de la direction.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Nos conventions **GPEPP** et **QVT** seront très prochainement renégociées. Avec une société qui évolue, la **Qualité de Vie au Travail** et la **Gestion Prévisionnelle des Emplois** sont très étroitement liées : des leviers intéressants existent déjà dans les entreprises novatrices, pourquoi pas aux ASF ? La CFDT a déjà quelques propositions intéressantes à faire valoir notamment en proposant une nouvelle pesée des postes suite à l'évolution permanente des missions. De même que la possibilité de poser davantage d'ARTT mobiles, c'est aussi cela la QVT.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Anciens salariés comme nouveaux embauchés doivent avoir les mêmes droits : nous demanderons l'ouverture d'une négociation d'un avenant afin que tous les salariés puissent bénéficier des mêmes avantages sur le **badge TIS salarié**.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Dès 2021, un nouvel accord **Intéressement** devra être négocié : la CFDT ira chercher le meilleur compromis. Nous mettrons également tout en œuvre pour vous permettre de continuer à pouvoir débloquer votre **Participation** au bout de 5 ans (au lieu de 8 ans comme prévu par la loi). Sans accord majoritaire, il faut savoir que ces 2 avantages importants ne seront pas actés.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Plus la CFDT sera forte, plus ses élus pourront vous aider, vous soutenir individuellement, **défendre vos intérêts**, et faire valoir vos droits y compris en cas de conflit avec l'entreprise. Face à une organisation (hiérarchie ou RH) qui connaît parfaitement tous les rouages... vous ne serez plus seul.
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** L'attribution des **congés exceptionnels** repose trop souvent sur le bon vouloir des DRE. Nous demandons l'ouverture d'une négociation sur ce sujet afin de préciser et d'étoffer le droit décrit dans l'article 24 de la « convention bleue ».
- ✓ **Oui, la CFDT doit peser davantage !** Vos futurs élus CFDT, femmes et hommes, agiront pour vous faire bénéficier d'**œuvres sociales** ambitieuses en lien avec vos attentes : Chèques Vacances, Chèques Cadeaux fin d'année, CESU, offres vacances compétitives et de qualité etc...

